

Compte rendu de la plénière décisionnelle du 23 juin 2019

Présents : Martine C, Véro, Sandrine, Joëlle, Marine, Nico, Judith, Alexina, Myriam, Noé, Alain, Rachel, Nicolas M, Laurent, Aurore. **Le quorum est atteint.**

Ordre du jour :

1/ Info sur le Loyer du Pisse-Mémé

2/ Discussion & décisions à prendre :

- Prix Libre
- Adhésions
- Manque de bénévole
- repas bénévoles
- actions soutien (en cours)

3/ Incident bar

4/ point info sur jardin partagé / compost collectif

.....

1/ Info sur le loyer du Pisse-Mémé :

Alain nous a fait un récap' sur les échanges avec Colin le propriétaire du bâtiment : au-dessus du Pisse-Mémé un appartement est en cours de vente. Il va donc falloir établir un contrat d'utilisation des espaces communs entre nos trois entités (Laouen, Chemin d'éveil, Pisse-Mémé) et les nouveaux propriétaires de l'appartement. Ce contrat d'utilisation sous forme de baux sera établi par un notaire, au prix du marché, ce qui augmentera notre loyer (actuellement 650 euros). De plus Colin ayant ouvert un compte français, il souhaite que nous lui envoyions 200 euros comme test pour savoir si les virements fonctionnent !

Joëlle souhaiterait aborder l'aspect financier plus précisément en commission voisins.

Nous proposons à Colin : De lui transférer le montant des loyers en échange d'un bail / de faire un test de virement de 1 € en attendant. Alain continue les échanges avec lui.

2/ Discussions & décisions :

Adhésion-Prix libre

Suite à la réunion budget, la réunion « comité de soutien » et la collégiale, voici un résumé des échanges.

- Nous avons clairement identifié une forte baisse du prix libre sur les adhésions et les boissons sans alcool. Nous souhaitons conserver le principe du prix libre mais l'encadrer un peu plus.

Joëlle relève l'importance de **faire de la pédagogie autour des notions de prix libre, prix coûtant, prix conseillé**. Tout le monde n'est pas encore habitué à ces pratiques. Il faut donc guider la clientèle pour faire adopter des bons réflexes. Prendre le temps, lors des permanences bar, pour expliquer le fonctionnement du Pisse-Mémé & des prix des boissons au public. Est suggéré un poste bénévole

spécifique à l'accompagnement des nouveaux adhérents lors des soirées avec grande fréquentation. A voir en fonction de la mobilisation des bénévoles, mais semble peu probable d'arriver à avoir 3 personnes/soirée.

Propositions :

- **Majorer les consos de 0.50 € lors des concerts** : Le supplément reviendra à financer l'adhésion. C'est faisable avec une touche spéciale sur la caisse. La com' bar demande à réfléchir à la mise en œuvre.

- **Augmenter le prix de vente de l'alcool** : Proposition qui viserait à limiter la sur-consommation et une clientèle difficile à gérer. On n'est pas là pour vendre de l'alcool « cheap ».

Nico demande un prévisionnel sur le bénéfice financier qu'apporteraient de telles mesures. Martine propose que l'on fasse des essais sur les prochaines soirées. Pourquoi augmenter les prix seulement sur les boissons alcoolisées ? Comment participeraient ceux qui ne boivent pas d'alcool ? En effet, majorer un prix libre n'aurait pas de sens...

- **Instaurer un PAF** (Participation Aux Frais) : Proposition de mettre en place un prix d'entrée comme participation aux frais d'organisation, pendant les concerts. Compliqué à gérer à l'entrée de la cour, du bar ? Combien ? Craintes que cela n'entrave les dons dans le chapeau artistes. En effet, le chapeau est reversé aux artistes, le PAF irait au Pisse-Mémé. Réelle difficulté de faire plusieurs points de dons, ce qui créerait une confusion.

Décisions prises pour l'été* sur le PRIX LIBRE :

**On expérimente sur trois mois environ et on fait le point après l'été.*

- **Majoration des consommations les soirs de spectacles** +0.50 ct / Boissons à prix libre passent payantes (x2.5/prix coûtant).

- **Création de la commission « Com'ette »** : Joëlle et Myriam se chargent de faire des cartes des boissons pour poser sur les tables dans tout le bar (écrire la différence entre prix coûtant et prix conseillé).

- **Améliorer la signalétique** du bar, agrandir l'affichage du prix des consos et le bureau des adhésions afin de mieux communiquer. + améliorer explication de notre projet commun dans le panneau placé à l'entrée de la cour.

- **Annulation de la boîte prix libre**. Dorénavant le client donnera **son prix libre de main à main** au barman, qui l'encaissera grâce à la touche Prix libre sur la caisse.

Décisions prises concernant les ADHESIONS :

- **Améliorer la signalétique du pôle adhésion**. Com'comette est sur le coup !

- Bulletins d'adhésion plus complets avec **4 propositions de tarifs d'adhésion conseillés** (Exemple : adhésion de passage 1 euros/ adhésion annuelle 10 euros / adhésion famille : 25 euros/ adhésion de soutien 35 euros), à remplir au bureau adhésion.

-> Attention : l'adhésion des enfants est obligatoire !

- **Encaisser les adhésions au bar « mano a mano »**. La personne remet le montant de sa cotisation directement au barman qui l'encaisse en tapant le montant donné puis la touche « adhésion ».

Décisions prises concernant le manque de bénévoles :

- **Chaque personne qui fréquente le Pisse-Mémé ou les réunions régulièrement (membre du conseil solidaire, des commissions, du noyau...) doit se motiver à faire au moins un créneau par mois.**

- **Aider les référents bar dans la formation des nouveaux** en partageant les connaissances. La gestion de la caisse ne doit plus effrayer !

- **Demander aux utilisateurs particuliers du Pisse-Mémé (Tamatam + Ourse + Halem) de faire un créneau par mois.** Ne sont pas compris dans cette décision les animateurs d'ateliers, ponctuels ou réguliers puisqu'ils contribuent à faire vivre le lieu.

Rappel : Le binôme qui tient le bar a le droit de fermer quand il le juge nécessaire, notamment en cas de débordements. Horaire conseillé, mais non obligatoire : fermeture à 23h. Selon envie du binôme de barman, possibilité de fermer le Pisse-Mémé à 1h00 du matin en toute légalité.

- **Repas bénévoles :** Peu d'impact financier du repas offert aux bénévoles qui tiennent le bar le soir. On constate une diminution de l'utilisation de cette enveloppe. Pas de prise de décision. Si besoin on y reviendra plus tard.

3/ Incidents au bar :

A cause d'un manque de bénévoles actifs au Pisse-Mémé, nous reconnaissons notre manque de vigilance quant à confier la gestion du bar à certains bénévoles. Nous aurions dû mieux anticiper la gestion de la permanence bar et reconnaissons notre défaillance qui a eu pour conséquence des débordements inacceptables ce week-end.

Après plusieurs avertissements adressés aux personnes concernées, nous prenons la décision :

- **d'interdire définitivement la possibilité d'être bénévole derrière le bar** à la personne ayant manqué au règlement intérieur ainsi qu'à la charte de bénévole bar. Un groupe de volontaires ira à sa rencontre pour dialoguer sur les incidents et expliquer notre décision. L'exclusion en tant qu'adhérent n'est pas décidée, mais nous restons vigilants.

- Des mesures conservatoires seront proposées à d'autres bénévoles pour lesquels il est **nécessaire d'adapter le temps de présence (limité à un créneau par semaine)**. Ceci dans la volonté de les protéger, ainsi que de protéger également le projet collectif et la responsabilité des membres de la collégiale.

Rappel : Suite à de nombreuses remarques de la part de la clientèle sur la consommation de stupéfiants en terrasse, nous rappelons l'interdiction de tels usages au Pisse-Mémé. Nous demandons à chacun une conduite responsable afin d'éviter de compromettre notre lieu collectif. Evidemment, il est également interdit de consommer, dans l'enceinte du Pisse-Mémé, des boissons alcoolisées autres que celles que nous proposons à la vente. Et tout alcool fort reste proscrit. **Les dérives constatées sur ces différentes pratiques mettent réellement en danger l'existence du Pisse-Mémé et engagent lourdement la responsabilité du Conseil solidaire. Nous devons tous régir et**

adopter ce discours commun pour pouvoir le porter avec diplomatie mais fermeté lorsque nous tenons le bar.

4/ Informations jardin et compost

Pont info compost collectif : en cours. Atelier organisé sur place le 4 juillet, afin d'en découvrir le fonctionnement. Un article va paraître dans le bulletin municipal de juillet.

Point info jardin partagé : Nous n'avons pas encore eu de retour face à nos propositions d'animations communes. Nous reportons donc ce point. En espérant avoir des nouvelles des jardiniers !

A noter dans vos agendas !!!

- ➔ **Repas de soutien**- Rougail saucisses + musique, chez Mémé ce samedi 29 juin à 19h30, **sur réservation** : progdupisse@zaclys.net / 06 66 24 47 03
- ➔ **Animation autour du compost collectif** le 4 juillet 2019 aux Garennes

Prochaine réunion plénière décision en septembre (la date doit encore être fixée...).